

PHASES
1 À 2

Secteur : CHEMIN DE L'ARBALESTIÈRE / CHEMIN DU CANAL CRILLON DU 12 NOVEMBRE 2024 À DÉBUT MARS 2025

Afin de garantir la protection des habitants de Vedène, Morières-lès-Avignon et Le Pontet, le Grand Avignon va lancer des travaux d'urgence de reprise du passage de la roubine de Morières-Cassagne, situé sous le canal Crillon.

. Plusieurs phases de chantier

Le chantier sera réalisé en 2 phases :

> PHASE 1 : Du 12 novembre au 20 décembre 2024

Travaux préparatoires (pêche de sauvegarde, débroussaillage et déboisement du talus) et terrassements

Cette phase de chantier implique les mesures suivantes :

- > Circulation interdite sur le chemin de l'Arbalestière/chemin du Canal Crillon (côté Le Pontet)
- > Fermeture du chemin pédestre le long du Canal Crillon
- > Maintien d'un passage piéton le long du chemin de l'Arbalestière
- > Accès riverains maintenu
- > Le chemin de l'Arbalestière pourra être éventuellement réouvert en circulation alternée (avec feux tricolores de chantier) par anticipation (mi-décembre). Dans tous les cas, il sera accessible durant les vacances scolaires de Noël.

> PHASE 2 : Du 6 janvier à début mars 2025

Reprise à neuf de l'ouvrage de la roubine sous le canal Crillon

Cette phase de chantier implique les mesures suivantes :

- > Circulation interdite sur le chemin de l'Arbalestière/chemin du Canal Crillon (côté Le Pontet)
- > Fermeture du chemin pédestre le long du Canal Crillon
- > Maintien d'un passage piéton le long du chemin de l'Arbalestière
- > Accès riverains maintenu
- > Le chemin de l'Arbalestière pourra être éventuellement réouvert en circulation alternée (avec feux tricolores de chantier) par anticipation (fin février).

Pendant toute la durée du chantier, les lignes de bus Orizo 7 et V2 auront leur itinéraire et leur terminus modifiés. Le temps du chantier, une navette sera mise en place entre l'arrêt Cannonet (Morières-lès-Avignon) et l'arrêt Carillon (Le Pontet). Pour plus d'informations : orizo.fr

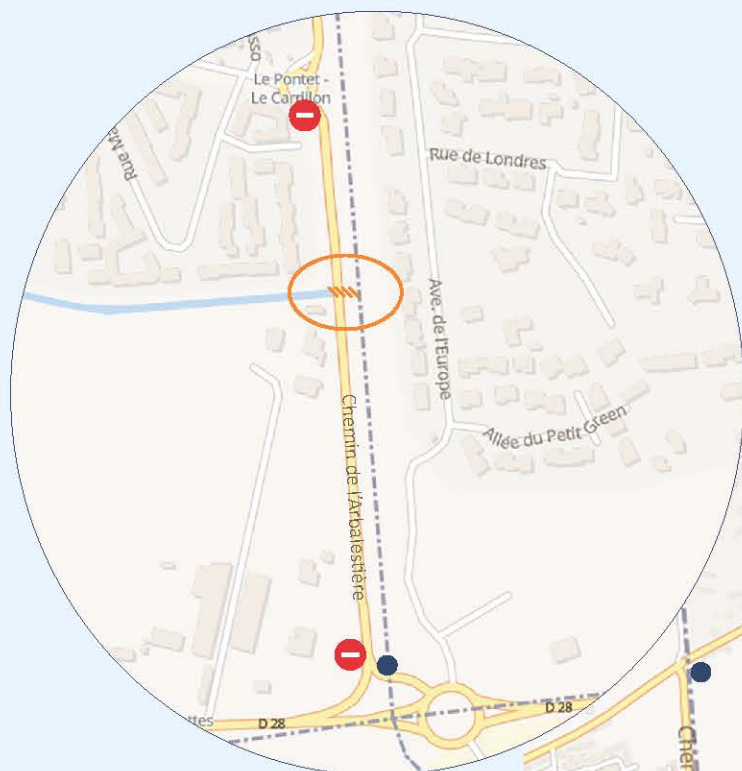
Infos pratiques

Vous pouvez vous renseigner sur le chantier par les moyens suivants :

- 🔹 Sur le chantier : chef de chantier (casque bleu)
- 🔹 Site web : grandavignon.fr



ORGANISATION DU CHANTIER

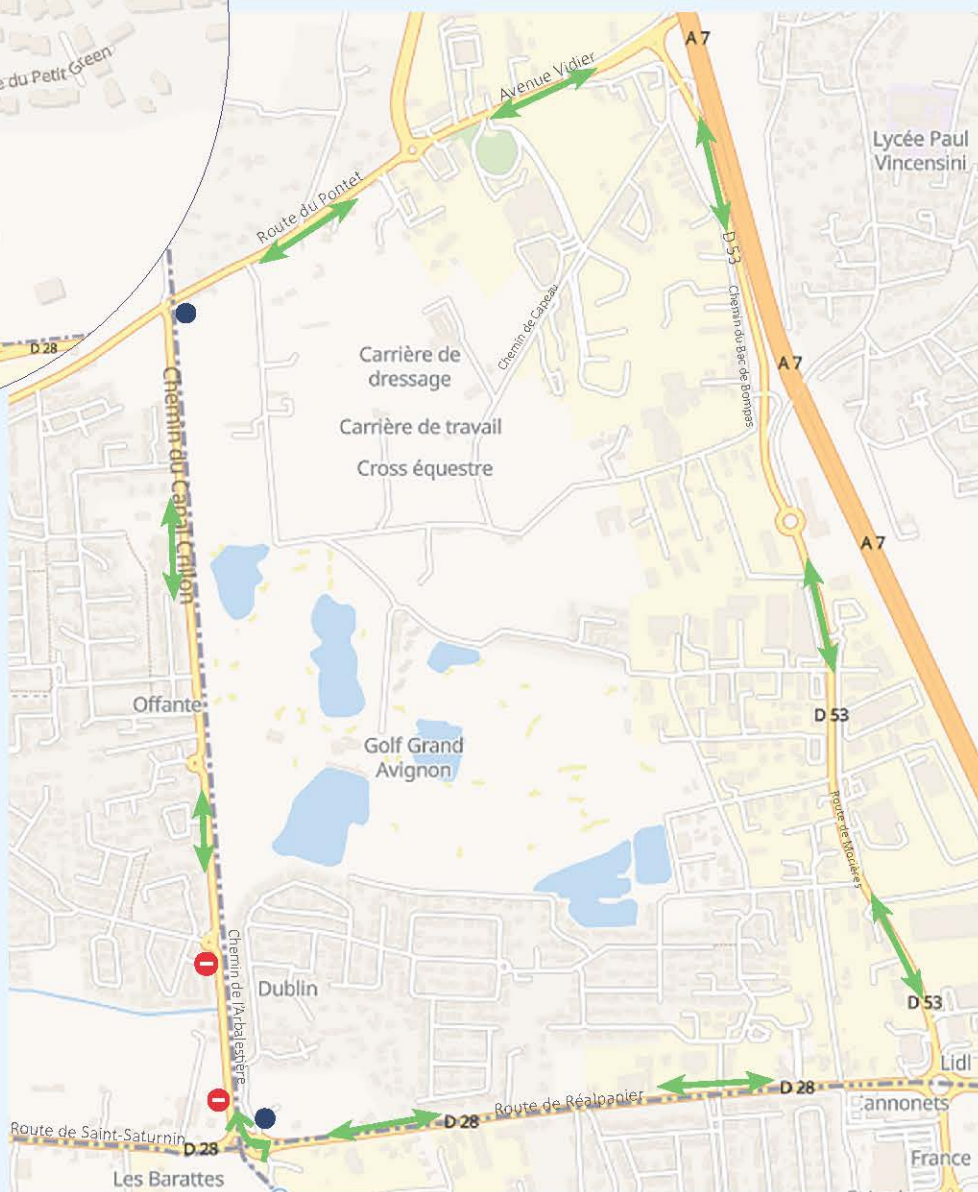


 Zone de chantier

 Route barrée

 Déviations

 Fermeture chemin pédestre le long du canal



> PHASE 1 : Du 12 novembre au 20 décembre 2024

Travaux préparatoires et terrassements

Cette phase de chantier implique les mesures suivantes :

- > Circulation interdite sur le chemin de l'Arbalesièrè/chemin du Canal Crillon (côté Le Pontet)
- > Fermeture du chemin pédestre le long du Canal Crillon
- > Maintien d'un passage piéton le long du chemin de l'Arbalesièrè
- > Accès riverains maintenu
- > Le chemin de l'Arbalesièrè pourra être éventuellement réouvert en circulation alternée [avec feux tricolores de chantier] par anticipation [mi-décembre]. Dans tous les cas, il sera accessible durant les vacances scolaires de Noël.

> PHASE 2 : Du 6 janvier à début mars 2025

Reprise à neuf de l'ouvrage de la roubine sous le canal Crillon

Cette phase de chantier implique les mesures suivantes :

- > Circulation interdite sur le chemin de l'Arbalesièrè/chemin du Canal Crillon (côté le Pontet)
- > Fermeture du chemin pédestre le long du Canal Crillon
- > Maintien d'un passage piéton le long du chemin de l'Arbalesièrè
- > Accès riverains maintenu
- > Le chemin de l'Arbalesièrè pourra être éventuellement réouvert en circulation alternée [avec feux tricolores de chantier] par anticipation [fin février].